



## Bien vivre ensemble à Frémeréville

Mars 2019 - Numéro 24

Madame, Monsieur, chers amis Frémerévillois,

Le printemps approche. A un moment où les tondeuses sortent des garages, dans un soucis de bonne entente entre les habitants du village et pour la paix des oreilles, ce qui est aussi un gage de bonne santé, voici un petit rappel des horaires où il est autorisé de faire du bruit :

« Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses, raboteuses, scies, bétonnières etc., ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures,
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures,
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures. »

(arrêté préfectoral n° 2000-1269 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de la Meuse)

Merci de bien vouloir organiser vos activités et travaux en respectant ces horaires.

Bien cordialement, le Maire,

Vincent Lacorde

### Réfection de la cour de la mairie

Les travaux de réfection de la cour de la mairie sont enfin terminés. Ils ont permis la mise aux normes de l'accès handicapés, mais il s'agissait aussi d'un entretien nécessaire de l'allée et de la place goudronnée. En outre, le conseil municipal avait décidé le remplacement du noisetier qui se trouvait dans la partie enherbée de la cour. C'est un « prunus pissardii » ou prunier pourpre à fleurs de décoration qui a été planté à cet endroit. Cet arbre peut grandir jusqu'à 8 mètres offrant ainsi un ombrage appréciable en été. Ces travaux ont aussi nécessité le déploiement d'engins spectaculaires dans le village lors du coulage de la place. Un bilan financier incluant les travaux de la rue Haute sera présenté prochainement dans ce bulletin.



### Les Babures de Frémeréville

Lors de la réunion annuelle de préparation du programme des activités, les Babures ont décidé les animations suivantes : Mardi Gras (9 mars), chasse aux œufs (22 avril), brocante (16 juin), tournoi de pétanque (20 juillet), beaujolais (22 novembre), Saint Nicolas (8 décembre). Des précisions seront données avant chaque manifestation.

Vous pouvez aider les Babures lors de ces manifestations, n'hésitez pas à contacter les membres ou la mairie.



## Les pelouses calcaires de Frémeréville sont entretenues

En collaboration avec le Parc naturel régional de Lorraine, 18 jeunes BTS en gestion et protection de la nature, de l'école d'horticulture de Roville-aux-Chênes ainsi qu'un jeune de l'institut médico éducatif de Pont-à-Mousson, sont venus en février pour l'entretien de la zone Natura 2000 actuelle "ancienne carrière du Fayen". Après rencontre avec M. Carré et l'ONF sur place, nous avons décidé collectivement d'entretenir la clairière faite en 2014 par l'équipe du Parc naturel régional (débroussaillage et petit abattage) et de créer une nouvelle zone de clairière sur des sols permettant de retrouver une pelouse calcaire. Ces sites pourront être visités et intégrés aux chemins de randonnées en cours de création sur le territoire de la commune en collaboration avec le comité départemental de randonnée pédestre.



Les pelouses calcaires deviennent rares et sont des sites protégés au titre des zones dites « Natura 2000 ». Elles permettent notamment le développement des orchidées.

## Maîtrise de la consommation électrique et économies

Années	Coût de la consommation électrique éclairage public + mairie				
2013	6 578.00 €				
2014	6 724.00 €				
2015	5 983.00 €				
2016	5 424.00 €				
2017	5 458.00 €	Réalisation Led + rationalisation des abonnements			
2018	2 355.00 €				

La maîtrise de la consommation d'énergie est une donnée importante pour le budget communal.

Outre une fréquentation des gîtes en baisse, des actions concrètes d'économies ont été réalisées : en 2015 - Réfection et isolation du toit de la mairie, en 2016 : réfection de l'isolation (fenêtres et portes) de la mairie, en 2017 : passage de l'éclairage public au led et rationalisation des abonnements électriques en concertation avec EDF.

Ces opérations ont ainsi permis d'économiser 4369 € sur le budget 2018, ces économies se répercutant aussi sur les budgets suivants.



## Agenda

**Samedi 9 mars 2019 14 h Dans la cour de la mairie** - Pour **Mardi gras**, chasse aux œufs pour les enfants et à 16 h goûter pour les petits mais aussi pour les grands. Rejoignez les Babures autour d'un café vers 16 h à la salle communale.

**26 mai 2019 – Elections européennes**, pour les nouveaux votants, inscrivez-vous avant le 31 mars 2019 sur la liste électorale (permanence en mairie le 30 mars 2019 de 9h à 11h).

**Dimanche 16 juin 2019 – Brocante à Frémeréville**

**Dimanche 30 juin 2019 – Concert** en l'église de Frémeréville, organisé par « Les Amis des Arts » de Frémeréville.

